

Traitement de semence

Solegri® XS + Redigo®*

Seed Treatment

La bonne alliance pour une protection optimale des semences de blés et d'orge

- Polyvalence cultures et large spectre maladies
- L'efficacité optimale contre les fontes de semis et le charbon nu pour préserver le rendement et la qualité de la récolte
- Gestion durable des modes d'action
- L'implantation de la céréale et le peuplement en sortie d'hiver sécurisés

* Recommandations techniques réciproques d'association de la spécialité REDIGO® de Bayer S.A.S avec la spécialité SOLEGRI® XS de BASF.


SOLEGRI® XS + REDIGO®, L'EFFICACITÉ OPTIMALE CONTRE LES FONTES DE SEMIS DES BLÉS ET LE CHARBON NU DES ORGES


	BLÉS					ORGES	
	Fonte des semis à fusariose		Carie	Fonte des semis à septoriose		Helminthosporiose	Charbon nu
	<i>Fusarium spp.</i>	<i>Microdochium nivale</i>	<i>Tilletia caries</i>	<i>Septoria nodorum</i>	<i>D. Gramineum</i>	<i>Ustilago nuda</i>	*
Référence marché Premium							
Solegri® XS + Redigo®	■	■	■	■	■	■	*
Redigo®	■	■	■	■	■	■	

* Existence de souches résistantes pouvant affecter l'efficacité de la part SDHI de la solution

GESTION DURABLE DES MODES D'ACTION :

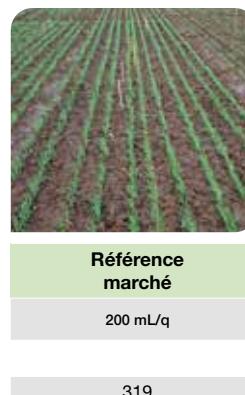
- Un dosage en fluxapyroxade de 5 g s.a./quintal sans activité sur les maladies foliaires
- Protection de la semence compatible avec l'application d'une solution à base de SDHI en végétation

SOLEGRI® XS, UN COMPLÉMENT ESSENTIEL SUR LA FONTE DES SEMIS À *MICRODOCHIUM*


+30%



SOLEGRI® XS + Redigo®
15 + 100 mL/q
fluxa 5 + ptz 10 g s.a./q



Référence marché
200 mL/q

PEUPLEMENT AU 16/01 (Stade 2 feuilles)

83 plantes/m²

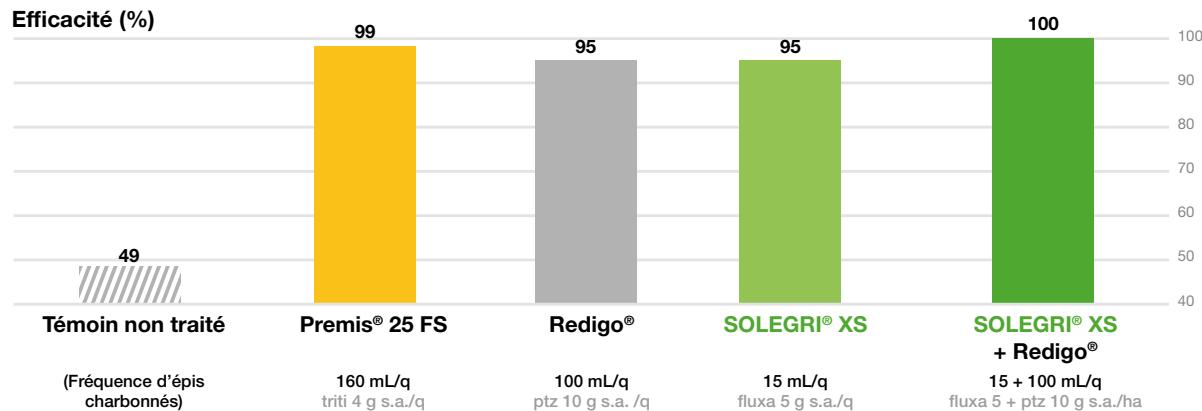
247

319

+30%

Solegri® XS
sécurise
l'implantation de
la céréale et le
peuplement en
sortie d'hiver

SOLEGRI® XS + REDIGO®, UNE BONNE COMPLEMENTARITÉ SUR LE CHARBON NU DES ORGES



Essai Semis 2020 – récolte 2021. Semis : 25/03. Variété : TOCADA.

QU'EST-CE QUE SOLEGRI® XS + REDIGO® ?

Produit	SOLEGRI® XS	REDIGO®*
AMM / Détenteur homologation	N° 2140051 / BASF France SAS	N° 2060127 / BAYER SAS
Composition	333 g/L fluxapyroxade	100 g/L de prothioconazole
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences (FS)	Suspension concentrée pour traitement des semences (FS)
Cultures autorisées	BLES et TRITICALE : Maladies de la semence : fusariose (<i>Microdochium nivale</i> , <i>Fusarium sp.</i>), carie (<i>Tilletia caries</i>). ORGES : Maladies de la semence : fusariose (<i>Microdochium nivale</i>), helminthosporiose (<i>Drechslera gramineum</i>), charbon nu (<i>Ustilago nuda</i>) sur orge d'hiver uniquement. SEIGLE ET AVOINE : Maladies de la semence : fusariose (<i>Fusarium sp.</i>)	BLES et TRITICALE : Maladies de la semence : fusariose (<i>Microdochium nivale</i> , <i>Fusarium sp.</i>), carie (<i>Tilletia caries</i>), charbon nu (<i>Ustilago nuda</i>), Septoriose (<i>Septoria nodorum</i>). ORGES : Maladies de la semence : fusariose (<i>Microdochium nivale</i>), helminthosporiose (<i>Drechslera gramineum</i>), charbon nu (<i>Ustilago nuda</i>) et charbon couvert (<i>Ustilago hordei</i>). SEIGLE ET AVOINE : Maladies de la semence : fusariose (<i>Fusarium sp.</i>)
Dose	15 mL/q (soit 5 g s.a./q)	100 mL/q (soit 10 g s.a./q)
Nb max d'application /ha /an	1 / an (stade BBCH 00)	1 / an (stade BBCH 00)

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appels gratuits

Protection de l'utilisateur :

Pendant le chargement du semoir : gants certifiés EN 374-3 ; EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065 ; protection respiratoire certifiée P2 minimum ; lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166 ; bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13832-3 ; blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB) porté sur le vêtement de travail pendant la phase de chargement.

Pendant le semis : gants certifiés EN 374-3 en cas d'intervention sur le semoir ; EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065.

Pendant le nettoyage semoir : gants certifiés EN 374-3 ; bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 ; EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065 ; combinaison de catégorie III type 5/6 ou blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB) ; protection respiratoire certifiée P2 minimum ; lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. **Premis® 25 FS** : AMM n°2100002 - 25 g/L triticonazole. ® Marque déposée BASF - Détenteur d'homologation BASF France SAS—Division Agro. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Réf : 558CESE0525R – Mai 2025.

Solegri® XS : SGH07, SGH09 - Attention - EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Premis® 25 FS** : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **Redigo®** : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



SGH07

SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.